



Bulletin Municipal d'information
2016 - N° 32

LE MISONNAIS



9 mètres



Accueil loisirs



ADMR



Travaux





Chères Misonnaises, chers Misonnais,

Une autre année se termine et c'est avec grand plaisir et sincérité que je vous présente, au nom de mes collègues du conseil municipal, au nom des agents de notre collectivité et en mon nom personnel, tous nos vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour vous et vos proches pour 2017. Vous découvrirez dans cette nouvelle édition du journal communal ce que le conseil municipal, la communauté de communes, les différents syndicats et vos associations locales entreprennent pour vous. Réalisations d'aujourd'hui ou projets pour demain, nous avons à cœur de donner le meilleur de nous-mêmes pour faire de notre territoire un espace toujours plus

agréable à vivre. Un grand bravo à toutes celles et ceux qui s'engagent pour les autres, il n'est pas de tâche plus difficile et plus épanouissante. A mes collègues élus, à tous les agents, à tous les bénévoles de nos associations, je veux exprimer ma reconnaissance pour tout ce qu'ils accomplissent. Je souhaite que cet engagement perdure. Il est important de montrer l'exemple afin d'éveiller la conscience de nos plus jeunes concitoyens.

L'année 2016 aura été marquée pour notre collectivité par :

- Le départ de deux de nos collaboratrices, Sandrine Beaup et Lise Flores. Nous leur souhaitons un plein succès dans leur nouvelle affectation et les remercions pour leur contribution.
- L'arrivée d'André David, depuis le 1^{er} septembre, au poste de secrétaire de Mairie et le recrutement d'Ariane Béria qui est en charge de l'Agence Postale Communale. Nous leur souhaitons la bienvenue et la réussite dans leurs fonctions respectives.
- La validation, par le conseil municipal, du document provisoire du PLU, avec transmission pour avis aux différents services de l'état.
- Des travaux importants sur les réseaux électriques et télécommunications et sur celui d'eau potable.

2016 aura été aussi une année de réforme territoriale avec la création d'une nouvelle intercommunalité imposée par la loi NOTRe, votée par l'Assemblée Nationale en août 2015.

Nous avons, pour cela, participé à de nombreuses réunions pour préparer la fusion des 7 communautés de communes de notre futur territoire. Au 1er janvier 2017, la nouvelle intercommunalité, « Sisteronais-Buech », dont le siège sera à Sisteron, comprendra 62 communes représentées par 93 délégués, et comptera 25 000 habitants. Notre commune aura 2 délégués.

Cette nouvelle organisation n'est pas simple à mettre en place. Une fusion ne doit pas créer de rapport de force ; il s'agit pour les élus que nous sommes de nous définir un destin commun. La future entité doit être un espace d'espoirs et de projets. Elle est une opportunité à saisir pour mettre en commun nos savoir-faire ; la solidarité s'avère indispensable à sa réussite.

Au-delà du bilan de l'année écoulée, c'est aussi le moment de marquer une pause pour soutenir les personnes en souffrance et pour unir nos pensées face aux atrocités. C'est aussi le moment de se projeter dans l'avenir, de poser un sourire sur les nouveau-nés en adressant nos félicitations aux parents.

Pour conclure, en vous renouvelant nos meilleurs souhaits pour une belle année 2017, le conseil municipal et moi-même vous invitons à partager un moment convivial lors de la cérémonie des vœux, le lundi 09 janvier 2017 à partir de 18h, à la salle polyvalente des Armands.

Robert GAY.



Naissances

Léo RISINO, né le 08 septembre 2016, à Manosque (04), fille de Julien et Morgane BOUTEVIN, route des Contes.

Lisa LECONTE, née le 15 octobre 2016, à Aix-en-Provence (13), fille de Bruno et Marie CHABERT, 11 rue des écuries.

Romane RISINO, née le 27 octobre 2016, à Manosque (04), fille de Rémi et Séverine PASCAL, Taravelle.

Valentina BENSÒ RIZZI, née le 28 novembre 2016, à Digne-Bains (04), fille de Clément RIZZI et Emeline BENSÒ, 9 route de Servoules.

Eytan BREMOND, né le 05 décembre 2016, à Manosque (04), fils de Sylvain et Laurie CERBONE, Cadovi.

Safia LAHJIOUJ, née le 16 décembre 2016, à Gap (05), fille de Abdou Samad et de Rachida El Ouatik, quartier Bramafan.



Mariages

Yves PADILLA et Danielle GARCIA, le 01 octobre 2016.



Décès

Jacques GAMET, décédé le 19 juillet 2016, à Sisteron (04).

Gaston BLANC, décédé le 19 juillet 2016, à Laragne-Montéglin (05).

Jeanne LEDUC veuve ARNAUD, décédée le 13 décembre 2016, à Laragne-Montéglin (05).

Emile RICARD, décédé le 17 décembre 2016, à Mison (04).

Mairie

Mouvements du personnel administratif communal

André David a pris ses fonctions de secrétaire de mairie le 1^{er} septembre dernier, pour assurer le remplacement de Sandrine Beaup. Habitant Laragne, marié, il est père d'une petite fille. Titulaire d'une maîtrise de géographie et d'un DESS de Génie de l'environnement, il travaille d'abord dans le privé, en bureau d'études et dans des sociétés de services de propreté urbaine, Suez à Asnières (92) et Véolia à Cagnes sur mer (06). Il intègre ensuite la fonction publique territoriale comme directeur des services de la communauté de communes des Stations du Mercantour (06) de 2003 à 2007. Puis, il occupe la fonction de secrétaire général de la commune d'Annot (04) jusqu'en 2015, commune qu'il quitte pour un



rapprochement familial. De janvier à août 2016, il remplace la directrice de la communauté de communes des Duyes et Bléone (04), avant de rejoindre Mison. André possède une solide expérience en gestion des collectivités, qu'il va mettre en pratique dans notre commune.

Ariane Béria est originaire des environs de Grenoble (38). Sportive accomplie, elle a pratiqué le ski à un haut niveau. Mariée et mère de deux enfants, elle habite depuis 2006 dans notre région et depuis 5 ans le quartier Taravelle. Titulaire d'un BTS compta-gestion, elle a exercé différentes fonctions successivement chez Hewlett-Packard, Federal Mogul, Oliviers and Co, Sanofi et Gamm-Vert avant d'être recrutée chez nous pour tenir l'APC (voir ci-dessous).

Nous leur souhaitons pleine réussite dans leur nouveau poste.

Agence Postale Communale,

Depuis le 1^{er} décembre, notre bureau de Poste a été transformé en Agence Postale Communale (APC).

Dorénavant, vous trouverez nos deux charmantes hôtesses: Ariane Béria et Valérie Latil, employées par la mairie, qui vous serviront du lundi au samedi de 8h45 à 11h45 et que vous pourrez joindre au 04 92 32 24 37.



Seules quelques opérations spécifiques financières, par exemple nécessitant la vision du compte (elles n'ont pas accès aux avoirs) et autres envois comportant un risque, seront déportés vers le bureau de Sisteron.

Ariane et Valérie assureront également la vente des tickets de cantine, du périscolaire et la gestion de quelques dossiers, selon les besoins de la mairie.

Passez les voir pour tout renseignement, vous serez toujours gratifiés d'un large sourire et d'un service efficace!

Cette nouvelle organisation n'entraîne aucun changement pour la relève et la distribution du courrier par le facteur.

- Au Village, les grands travaux d'embellissement, par l'enfouissement de lignes électriques et téléphoniques, reprise des réseaux de pluvial et d'eau potable, de la place de l'église jusqu'au carrefour du cimetière sont maintenant terminés.



Il faut remarquer que ces travaux, initialement estimés pour une durée d'un mois environ ont largement dépassé ce temps-là à cause d'un maillage inextricable de tuyaux de toutes sortes au-devant des habitations, et d'ennuis techniques dus aux réseaux téléphoniques et aux intempéries.

Nous remercions tous les habitants et l'entreprise pour la patience dont ils ont respectivement fait preuve. Aujourd'hui, la vue du Village et son accès s'en trouvent grandement améliorés. C'est bien là l'essentiel !!!

- Aux Œufs et à La Clapisse et au Niac, les travaux de voirie et d'enfouissement des réseaux sont aussi terminés. Un transformateur EDF a été installé en sortie du hameau des Œufs.

Le coût total de ces chantiers s'élève :

- Pour l'eau potable, à 68 000€ HT avec une participation de 41 300€ du conseil départemental, de l'Agence de l'Eau, et de la DETR de l'Etat.
- Pour l'éclairage public, à 61 000€ financés à 100% par le Syndicat Mixte Sisteronais Moyenne Durance (SMSMD).
- Pour l'enfouissement des lignes télécoms, à 102 000€ financés à 50% par le SMSMD et 50% par la commune.
- Pour l'enfouissement des lignes électriques, quartier des Œufs et entrée du Village, à 222 000€ financés à 100% par le Syndicat Départemental d'Energie (SDE 04).
- Pour le renforcement électrique, quartiers du Niac et de la Clapisse, à 56 000€ financés à 100% par le SDE04.



- Sur la route du lac, sous la ferme de Bellevue, un surpresseur a été construit pour alimenter en eau potable communale les quartiers alentours. Ce bâtiment a été réalisé en totalité en régie par nos agents communaux. Le financement s'élève à 38 000€ HT dont une aide de 11 500€ du CD04.

- La Poste se retirant, un espace a été rénové en régie dans les locaux pour recevoir l'APC (voir article). Les autres pièces dorénavant vacantes ont réaménagées pour recevoir l'ADMR. Une bonne partie des importants travaux de réfection sera également faite en régie, et le reste, notamment les travaux d'accessibilité aux handicapés puisque la loi nous y oblige, sera confié à des entreprises locales.

La Poste participe à hauteur de 18 000€ pour l'aménagement des locaux et nous versera, dans le cadre de la convention signée pour 9 ans (renouvelable une fois), une indemnité d'environ 1000€ par mois.

- L'aménagement des abords du lac avait été réfléchi, avec la commune d'Upaix et les deux conseils départementaux 04 et 05, pour créer un espace de tranquillité réservé aux promeneurs en confinant le stationnement des véhicules



sur les parkings implantés le long de la route et en empêchant la circulation sur le chemin rive droite et sur les digues. Après vandalisme répété de la barrière bois de la digue sud, une nouvelle barrière métal et un dispositif de pieux viennent d'être implantés réservant un passage exceptionnel aux services et aux riverains autorisés. Nous devons tous respecter, et faire respecter l'aménagement de ce lieu magique, site emblématique de notre commune.

Le financement est assuré à égale partie par les deux communes, aidées respectivement par leur conseil départemental. Montant total : 6 000€ répartis ainsi : 1800€ pour chaque CD et 1200€ pour chaque commune.

- D'autres travaux, engagés par ailleurs, sont aujourd'hui terminés. Le bâtiment Esclangon est loué. L'enveloppe de travaux a été respectée. Nous pouvons féliciter nos agents qui ont réalisé, en grande partie, les agencements intérieurs.

A la Silve, les nouveaux vitraux de l'église St Pierre ont été installés en octobre. Une messe a été dite à cette occasion. Les travaux d'un coût total de 43 500€, ont été financés par le CD04 à hauteur de 4 000€, et par la réserve parlementaire de l'ancien sénateur Domeizel pour 10 000€.

- Aux Armands, un nouveau container semi-enterré de 5m³ destiné aux ordures ménagères vient d'être positionné à côté des 3 containers de tri. Il vient en remplacement de tous les bacs verts dispersés dans les Armands. Nous



n'aurons maintenant plus qu'un seul point de collecte dans le bourg, ce qui améliorera l'esthétique de nos rues. Attention cependant: il ne sera opérationnel qu'en janvier. Ne rien déposer avant ouverture du dispositif.

Enfin, la commune a relancé une étude sur la conformité des périmètres de protection des eaux de nos captages. Le CD04 finance cette 1^{ère} phase à hauteur de 14 000€.

BIBLIOTHÈQUE Municipale

Après la rentrée des classes, la bibliothèque municipale a repris ses activités régulières :

- «L'heure du conte», le mercredi de 15 à 16 h toutes les cinq semaines environ, avec Catherine, Françoise, Lucie et Maryvonne. La séance se déroule toujours en trois parties autour du thème choisi : documentation, contes et «bricolage» pour terminer avec un petit souvenir.
- L'atelier «Généalogie», une fois par mois, avec Christiane qui prodigue des conseils pour rechercher ses ancêtres et tenter de retracer l'histoire de Mison.
- Début décembre, la classe des CM1/CM2 de Joëlle Garcia est venue visiter la bibliothèque. Très intéressés, les élèves ont posé de nombreuses questions sur le fonctionnement de la bibliothèque ainsi que sur le classement des livres : une belle rencontre !

Les bénévoles de l'association «Lire à Mison» proposent des activités ponctuelles. Ils vous attendent nombreux :

- Le 4 février 2017 à partir de 20h à la salle polyvalente des Armands : soirée «crêpes» en musique, jazz-band. (Inscription obligatoire).

Horaires d'ouverture :

tous les mardis de 16h30 à 18h30 et sur rendez-vous.

Contact : 06 31 90 58 65

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2017 !



Ça bouge à Mison...

> Samedi 31 décembre 2016

RÉVEILLON
Football Club



> Mercredi 4 janvier 2017

Veillées de Basses Alpes
Ass. Mison partage



> Lundi 9 janvier 2017

Cérémonie des Vœux



> Samedi 4 février 2017

Crêpes et Jazz-Band
Médiathèque



> Dimanche 5 février

LOTO
Ass. A Mis on fait la fête



> Samedi 18 février 2017

St-Valentin
Ass. les Ch'tis d'ici et d'ailleurs



> Dimanche 5 mars 2017

Repas pieds-Paquets
Ass. A Mis on fait la fête



> Samedi 8 avril 2017

Soirée de l'Espoir
Ass. A Mis on fait la fête



> Dimanche 14 mai 2017

Vide-Greniers
Ass. A Mis on fait la fête



> Dimanche 21 mai 2017

Après-midi dansant
Ass. Les Ch'tis d'ici et d'ailleurs



> du 9 au 11 juin 2017

Festivités
Ass. A Mis on fait la fête



> Dimanche 25 juin 2017

Vide-Greniers
Ass. Les Ch'tis d'ici et d'ailleurs



> Jeudi 13 juillet 2017

Repas dansant
Ass. Les Ch'tis d'ici et d'ailleurs



ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS

Espace Jeunes

Les jeunes ont apprécié pleinement les animations de l'été, Aqualand, canyoning, patinoire, baignade, rencontres inter-centres, pour finir par un séjour en Espagne qu'ils ont cofinancé, avec au programme, visite de Tarragone, croisière en catamaran, parc aquatique, Port Aventura, découverte de la gastronomie espagnole, plage et farniente...



Depuis la rentrée, les jeunes s'initient à l'escalade et à la boxe. Aux vacances d'octobre, Laser Game, équitation, Halloween et grands jeux sur la découverte de leur village ont complété le programme.



Le centre ados vous attend encore nombreux pour de nouveaux projets, dans la joie et la bonne humeur. Comme toujours, un grand merci à Victor, Marie-France, Calice, Benjamin, Lucas, Alexandra et Marine, sans oublier Christine et Marie pour leur travail au quotidien.

Bonnes fêtes de fin d'année.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est un succès sur la commune. Sa fréquentation est toujours aussi importante : nous refusons souvent du monde.

En juillet, l'équipe pédagogique a proposé un panel d'activités et de sorties sur « l'Evolution dans le temps », des hommes préhistoriques aux chevaliers, en passant par les Indiens du Far West jusqu'aux robots d'aujourd'hui. Un mini-camp aux Mées, un autre à la Ferme du Fai, et des rencontres inter-centres ont également été proposés aux enfants de 3 à 11 ans.



Depuis la rentrée, les mercredis après-midi, les enfants pédalent à vélo ou à trottinette sur le nouveau parcours aménagé dans la cour, sous le regard bienveillant de Marie et Christine. Ils se sont également découvert un grand intérêt pour la pâtisserie.

Pendant les vacances d'octobre, la sécurité routière, sur ce parcours, était au programme avec un large choix d'activités sur le thème « ça roule ».



Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

Cette année, de nouvelles activités, magie, atelier d'artiste, et anglais viennent en complément de celles déjà proposées, musique, activités manuelles, activités créatives, cuisine, EPS, astronomie, théâtre et yoga.



La municipalité a signé avec le représentant de l'Etat le protocole de « participation citoyenne » le 25 octobre 2016.

Suite à une réunion publique d'information en présence des services de gendarmerie un dispositif vient d'être mis en place sur l'ensemble de la commune. Neufs zones comptant chacune 2 ou 3 référents ont été répertoriés. (voir carte ci-après)

Pourquoi un tel dispositif ?

Le concept du voisin vigilant, également connu sous le nom de participation citoyenne, est un dispositif qui s'appuie sur la vigilance de voisins d'un même quartier en priorité, pour lutter contre les incivilités, les actes de délinquance et les cambriolages.

• Avec lui, les citoyens manifestent leur esprit de responsabilité en étant attentif aux faits inhabituels dans la rue ou aux abords, mais en aucun cas chez les particuliers. « Il ne s'agit pas de surveiller son voisin ! ».

• ÊTRE VOISIN VIGILANT, c'est entrer dans une démarche de prévention de la délinquance en partenariat avec la commune, mais aussi un moyen de communiquer entre la Mairie et les citoyens, ou les citoyens entre eux.

• L'implication de la population dans la lutte contre les cambriolages est essentielle. L'amélioration de la transmission des informations entre les citoyens et la gendarmerie est cependant tout aussi importante.

• Une base juridique nationale : **L'article L 132-4 du code de la sécurité intérieure** précise que le Maire « anime la politique de prévention de la délinquance, il peut convenir avec l'État des modalités nécessaires à la mise en œuvre des actions »; **La circulaire ministérielle du 22 juin 2011** pose les bases et les conditions de la participation citoyenne.

En quoi consiste le dispositif «voisins vigilants» ?

• le dispositif «voisins vigilants» existe

en France depuis 2007.

• Ce dispositif doit permettre tout à la fois de rassurer la population, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance, d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité ainsi que les contacts et les échanges entre les habitants d'un même quartier, d'une même rue ou d'un même secteur.

• Le dispositif permet aux forces de l'ordre de profiter des informations transmises par les **référents**. Ces habitants ont pour consigne de les prévenir lorsqu'ils observent des comportements inhabituels dans leur environnement (un véhicule douteux et inconnu, une fenêtre restée ouverte alors que les habitants sont absents, du démarchage à domicile suspect, une présence suspecte d'un individu...).

Lorsque les référents sont désignés, un protocole sous forme de convention est signé entre le Préfet du département, la police nationale, la commune et le référent.

• Cette convention établit les règles, le rôle de chacun et le fonctionnement du dispositif.

• Elle permet la mise en place d'une signalétique officielle sur les secteurs désignés «voisins vigilants» et la mise en place de réunions d'échanges.

Qu'est-ce qu'un référent ?

• Voisin attentif à la vie du quartier, qui souhaite conforter le lien social et qui recherche la tranquillité.

• C'est une personne: qui s'intéresse aux autres, qui se sent concernée et qui souhaite participer à la préservation de la tranquillité dans son quartier.

• **Ce n'est pas un espion, ni un délateur.**

• **Le voisin vigilant n'effectue au-**

cune intervention d'initiative, n'observe pas et ne patrouille pas.

• Il doit simplement adopter une **posture de vigilance** à l'occasion de sa vie quotidienne et être en mesure d'appeler la gendarmerie (17) pour signaler un comportement suspect : personne qui fait le guet, véhicule qui circule à faible allure....

Son rôle :

• Être attentif, avoir un bon relationnel avec ses voisins pour la circulation de l'information

• Signaler les personnes ou véhicules « douteux »

• Signaler quand une personne peut être en danger

• Ils sont chargés de faire le lien entre les résidents de leur quartier et les forces de Police.

• Motivés et volontaires, les référents doivent en outre être capables de faire preuve de discernement, en ne transmettant que les renseignements intéressants

Mise en place et fonctionnement

• Lorsque les référents sont désignés, un protocole sous forme de convention est signé entre le Préfet du département, la gendarmerie, la commune et le référent.

• Cette convention établit les règles, le rôle de chacun et le fonctionnement du dispositif.

• Elle permet la mise en place d'une signalétique officielle sur les secteurs désignés «voisins vigilants»



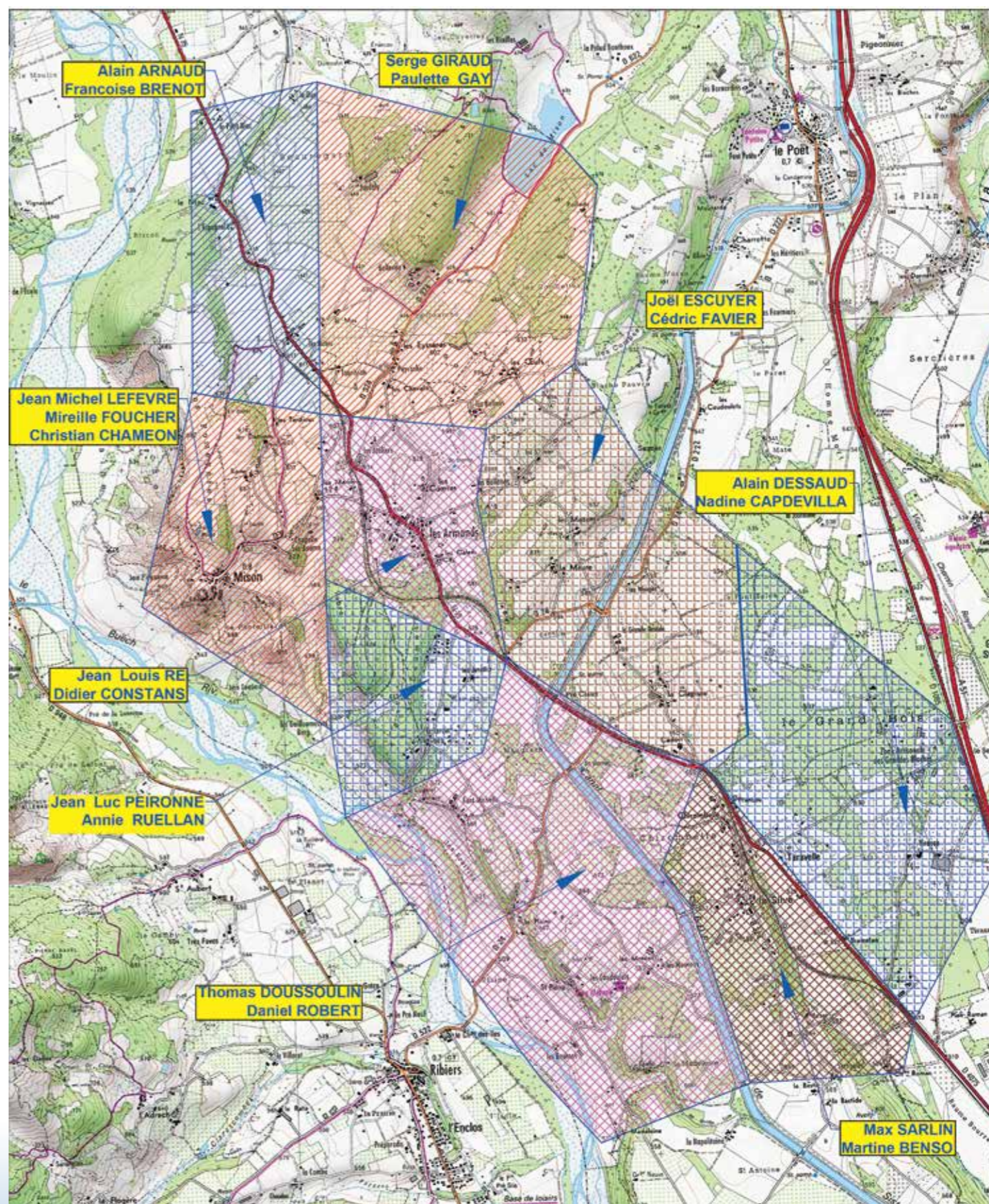
et la mise en place de réunions d'échanges.

• Les différents retour des communes ayant adopté ce dispositif tendent

à affirmer que les cambriolages ont baissé dans les lieux où le dispositif fonctionne, mais qu'il serait présumptueux de tout lier au dispositif.

Ce qui est sûr, c'est que le fait de s'unir fait baisser les cambriolages et développe les relations de bon voisinage.

Couverture du dispositif « VOISINS VIGILANTS »



ASSOCIATIONS

ADMR, la référence de l'aide à la personne

Cette association loi de 1901, gérée par des bénévoles est affiliée à la fédération départementale des Alpes-de-Haute-Provence. Elle adhère à la charte qualité nationale. Elle fait travailler sept salariés dont des auxiliaires de vie et peut ainsi répondre aux attentes des personnes qui ont besoin d'une aide régulière pour rester à leur domicile. Elle peut aussi rendre service aux personnes qui souhaitent avoir un coup de main ponctuel.

Deux exemples d'aide :

- **Une régulière :** Avec ses problèmes de santé qui la gênent dans ses déplacements, Marie-Madeleine fait entretenir sa maison. Nous lui avons rendu visite dernièrement, de bonne heure. Elle attendait son kiné pendant que Danièle, son auxiliaire de vie, s'activait dans la pièce d'à côté pour faire le ménage. Elles sont réunies sur la photo.

- **Une ponctuelle :** Valère, le jardinier, aide un propriétaire à tailler les arbres de son jardin. Ce dépannage temporaire est le bienvenu. Le travail est bien fait, et à deux, c'est toujours plus facile. Pendant que le jardinier taille,

le propriétaire passe les branches au broyeur. Le broyat sera composté pour améliorer le potager.

Moins d'impôts ! Même sans subvention du Conseil Départemental ou des mutuelles, la déduction fiscale rend l'heure de main d'œuvre très compétitive. Grâce à l'attestation délivrée en janvier par l'ADMR de Mison, on peut déduire directement de ses impôts 50% des sommes payées pour les services. Ainsi, l'heure de main d'œuvre revient à moins de 11 euros !

En faisant travailler l'ADMR, on l'aide à vivre, et on apporte sa contribution au maintien à domicile des personnes dépendantes !

Contact : 04 92 36 08 04, ou à la permanence, sous-sol de la mairie, les lundis, mardis et jeudis de 8h30 à 11h30, ou admr.mison@laposte.net

Le conseil d'administration de l'ADMR Mison renouvelle ses remerciements au conseil municipal pour son précieux soutien financier, et adresse à tous ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Valère en train de tailler les chênes.



Marie-Madeleine et Danièle, le temps d'une photo.



BOUCHONS D'AMOUR 04



Depuis le 1^{er} Septembre 2016, notre association a son siège social à la Mairie de Mison.

Un grand merci à monsieur le Maire et à tout le conseil municipal pour l'accueil et l'aide qu'ils nous apportent.

Le 30 Novembre dernier, 12 tonnes de bouchons ont été expédiées à l'usine de recyclage (le poids d'un bouchon est d'environ 2 gr). Actuellement le prix de vente est de 235€ la tonne. La somme ainsi récoltée sera uniquement affectée à l'aide financière aux personnes souffrant de handicap.

UN EURO PERÇU = UN EURO REVERSÉ

Les frais de fonctionnement de l'association sont couverts par les cotisations des adhérents et les subventions de quelques communes et communautés de communes.

La semaine dernière, pour une habitante d'Allemagne

en Provence (04), nous avons contribué à l'achat d'un rail de plafond pour permettre une aide au coucher et le déplacement entre sa chambre et la salle de bain.

Les bouchons à récolter sont : Tous les bouchons en matières plastiques, sauf ceux ayant contenu des produits dangereux ou toxiques. Vous pouvez également mettre dans les réceptacles les bouchons en liège et liège synthétique, nous les collectons pour l'association «La maison l'Aurore» à Manosque, qui accueille des personnes souffrant de handicap psychique.

N'hésitez pas à nous contacter si vous connaissez une personne handicapée qui, faute de moyens, se prive de matériel. Nous prendrons contact avec elle et proposerons une aide au montage du dossier administratif.

Merci à tous les récoltants.

Points de dépôts les plus proches :
Mairie - Epicerie le Panier Sympa - Super U.

Contact :
Marie-France Yard : 09 73 69 52 92 / 06 43 9 99 29.

ASSOCIATIONS (SUITE)

Chanter Comme à la Maison

Une nouvelle association éveil musical, chorale et chant dans la région est née !

Calice, intervenante musicale et chanteuse musicienne, et Jill, mère de famille de Mison, ont lancé un projet commun : faire chanter les passionnés de musique et faire découvrir cette discipline aux jeunes enfants. Afin de mener à bien leurs activités, elles ont créé l'association « Chanter Comme à la Maison » (CCM). Elles vous proposent, depuis la rentrée scolaire :

- Eveil musical pour les enfants de 3 à 6 ans tous les jeudis.
- Chorale adulte (chansons françaises), tous les jeudis après l'éveil musical.
- Chorale pour les enfants de 7 ans à 14 ans, tous les mardis.

La mairie de Mison a mis à disposition de cette association la salle B. Wathelet, au Village.

« Chanter Comme à la Maison » vous propose également des cours particuliers de chant à Laragne dans une petite salle chaleureusement aménagée. Venez essayer, la première séance est offerte. Calice et Jill qui ont à cœur de partager leur passion



commune et de contribuer à la vie sociale de notre belle région, vous accueillerez dans une ambiance conviviale et détendue afin de vous faire passer un agréable moment autour de la musique. Vous avez pu découvrir et encourager la chorale des ados, « Mison's kids », le 11 décembre au marché du fait-main à Sisteron et le 18 décembre au marché de Noël de Mison. La chorale adulte se produira le mercredi 4 janvier à l'occasion de la veillée de l'association Mison Partage à 20h30.

Contact : Calice 06 33 50 32 27
ou Jill 06 82 25 77 87.

Les ch'tis d'ici et d'ailleurs

Dans quelques mois, l'Association des Ch'tis D'ici et D'ailleurs fêtera ses deux ans d'existence.

Nous comptons en 2017 vous accueillir aussi nombreux dans nos différentes activités, ainsi que dans nos soirées dansantes.

Dans sa hotte, le père Noël nous apporte le programme des prochains mois :

18 février : Soirée St Valentin avec repas et chanteur

21 mai : Après-midi dansant avec repas paella

25 juin : Vide-grenier

13 juillet : Repas traditionnel moules-frites, le soir

17 septembre : Repas moules-frites, le midi

8 octobre : Loto

5 Novembre : Repas dansant avec Bernard Pohn, accordéoniste

Notre Assemblée Générale aura lieu le 14 janvier 2017 à 18h, à la salle polyvalente de Mison.

Nous remercions la municipalité pour son aide financière et la mise à disposition des locaux.

Nous vous souhaitons un joyeux Noël. Que cette année associative soit pleine de joies, de rencontres et d'échanges.

Contact : Alain Bourgeois : 06 11 80 07 15.
ZA Les Grandes Blâches, 04200 Mison

APE

Une année de plus pour l'APE.

Cette année encore, l'Association des Parents d'Elèves de Mison est parvenue à réunir petits et grands autour de différentes activités :

- Le 31 octobre, Halloween a rassemblé parents et enfants déguisés afin de sillonner les rues des Armands de nuit. Une belle soirée effrayante à souhait...

- Le 13 novembre, elle a organisé une brocante d'hiver et aux jouets avec une vingtaine de stands qui ont rempli la salle polyvalente.

- Les 17 et 18 décembre, une vingtaine d'artisans étaient présents au marché de Noël. Le Père Noël a rendu visite aux enfants pour immortaliser ce rendez-vous annuel : une belle réussite.

Concernant les manifestations à venir :

- Les 7, 14, 21 et 28 janvier : sorties ski à Réallon avec cours dispensés par l'EFS. Inscriptions auprès de l'APE.

- Le 4 ou 5 mars : carnaval.

- En juin : voyage de fin d'année.

Contact :
ape04mison@hotmail.fr



ASSOCIATIONS (SUITE)

MISON PARTAGE

A Mison, les Veillées des Basses Alpes

Vendredi 4 Novembre dernier, la première soirée des «Veillées des Basses Alpes» a remporté un réel succès.

Les veillées ont été «réveillées» par l'association Mison Partage.

Dans la salle polyvalente des Armands, une centaine de personnes sont venues écouter ou participer aux Veillées des Basses Alpes ce soir-là. Pour les organisateurs, c'était une belle surprise car il a fallu rajouter des chaises. Une table regorgeait de petits et de grands gâteaux confectionnés par le public qui avait également apporté des boissons.

Partage et gratuité

Le concept était simple mais très judicieux car, comme cela a été annoncé en préambule, tout ce qui était à boire, à manger ou à écouter était gratuit tout comme l'entrée ou la participation à la veillée. Chaque intervenant disposait de 10 minutes, une sonnette était prévue afin de l'avertir s'il dépassait le temps imparti. Il n'y avait pas de modération, exceptée celle d'une censure vigilante en cas de propos qui auraient pu déraper. Il était possible de venir avec ses compositions, seulement interpréter, lire ou jouer, raconter ou chanter.



Une veillée tous les deux mois

Sur ce concept très simple du partage et de l'échange, 28 intervenants bénévoles sont montés sur scène. Jean de la Fontaine fut décliné dans le texte, sur le mode ch'ti, marseillais ou à la sauce Pierre Perret.

«Aux marches du Palais» dont on apprit qu'il s'agissait en réalité «Aux marches du Palet» qui est le nom d'un village, fut chanté en mode bretonne. La soirée fut riche, très riche d'interprétations et d'applaudissements très nourris.

La première a eu lieu, elle sera suivie

de nombreuses autres veillées à Mison tous les deux mois.

(D'après l'article de Françoise Latour dans Haute Provence Info.com).

Prochaine veillée le 4 Janvier 2017, venez nombreux.

Vous trouverez toutes les activités de l'association et les événements à venir sur le site :

misonpartage.e-monsite.com

L'association Mison Partage vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et beaucoup de bonheur pour 2017.

SPA

Bonjour amis des animaux !

Encore une année de passée et toujours autant de chiens abandonnés (peut-être même plus). Nous vous proposons de découvrir deux de nos pensionnaires. Tout d'abord, Maxou, jeune chien croisé Jagd Terrier (1 an). C'est un chien qui a besoin de se dépenser. Une vie en appartement n'est pas envisageable pour ce grand sportif. Il s'entend très bien avec tous les autres. Mais il faudra cependant éviter les chats ! Maxou sait aussi être très câlin. Si jeune et déjà abandonné... Peut-être car il était trop vif...

Il y a aussi Brady : ce bel anglo-français croisé setter ne demande qu'à être aimé. Il s'entend avec tout le monde et adore jouer avec ses copains. Un jardin est essentiel pour lui. Une vie à la campagne lui ferait grand plaisir. Brady devra



ASSOCIATIONS (SUITE)

MAM LES TITES POMMES

La MAM « Les Tites Pommes », représentée par Sophie et Andrea continue sa belle aventure !! Une année riche en expériences et en belles rencontres !!

Le Père Noël est venu rendre visite à nos petits lutins. Sa hotte était chargée de cadeaux, pour le plus grand plaisir de tous... Cet après-midi festif et convivial, animé par le passage du « barbu », a pris fin autour d'un bon goûter avec chocolats, gâteaux et joujoux à l'envi.

A très bientôt et meilleurs vœux à tous !!

Renseignements : Sophie 06 32 17 58 13 - Andréa 06 73 32 48 69

Accueil : du lundi au vendredi de 6h à 20h.



AU FIL DU PATCH

Afin de perpétuer le savoir-faire de nos grands-mères, un atelier de patchwork, boutis et autres travaux d'aiguilles a vu le jour à Mison : « Au fil du patch ».

Déjà une vingtaine de passionnées se retrouvent les vendredis après-midi, à la salle de La Silve. Si vous souhaitez les rejoindre ou simplement voir ce qu'elles réalisent, vous serez les bienvenu(e)s.

Bonnes fêtes de fin d'année et meilleurs vœux pour 2017.



SPA suite

apprendre à connaître les chats, il veut jouer avec, mais n'est pas agressif.

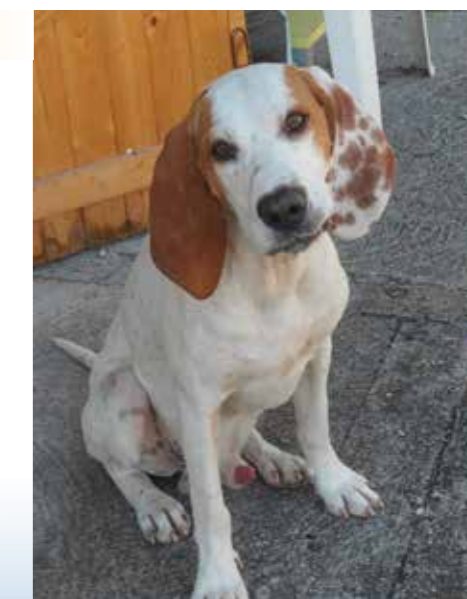
Comme Brady et Maxou, des dizaines de chiens attendent leur famille pour la vie. N'hésitez pas à venir les découvrir. Ils sont tous plus adorables les uns que les autres. Et si vous ne pouvez pas adopter, il y a bien d'autres moyens de leur venir en aide (bénévolat, parrainage...).

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour plus de renseignements. Vous pouvez également penser à nous si vous avez de vieilles couvertures ou de vieux draps, ils nous sont très utiles.

Nous avons besoin de vous ! Le chenil est ouvert tous les jours de 8h à 12h et les mercredis et jeudis jusqu'à 17h30 non-stop.

Contact : Association Canine sisteronaise, ZA les grandes Blâches, route de Gap, 04200 Sisteron - 04 92 61 23 18 - 04 92 62 28 79

<http://associationcaninesisteronaise.hautetfort.com/>
ou Facebook : Spa de Sisteron.



aMIS ON fait la fête

Le 08 décembre dernier à 20h30, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire à la salle polyvalente de la mairie de Mison.

Didier Constans, président de l'association, ouvre la séance et remercie les personnes présentes. Il salue tout particulièrement Robert Gay, maire de la commune, les élus et les responsables d'associations.

Le président donne ensuite lecture du rapport moral pour l'exercice écoulé ainsi que le compte rendu d'activité, en rappelant que la dernière manifestation de l'année « la soupe d'épeautre » a permis de faire un don au Téléthon 2016.

Adélaïde Martin, trésorière, donne ensuite lecture de son rapport sur les comptes de l'exercice, clos le 05 décembre.

Daniel Robert, commissaire aux comptes, donne son appréciation concernant l'exercice écoulé. Il certifie la sincérité et la régularité des comptes présentés par la trésorière.

Le président remercie l'ensemble du conseil municipal ainsi que la communauté des communes du Sisteronais pour l'aide financière apportée à l'association.

Didier Constans nomme ensuite les membres sortants et démissionnaires. En vue l'élection du nouveau conseil d'administration, il expose les dispositions statutaires prévues en la matière. Cinq membres de l'association se portent candidat pour les cinq sièges à pourvoir. Un vote à bulletin secret a permis d'élire ou réélire régulièrement : Eliane Brock, Didier Constans, Xavier Delaguet, Marielle Latil et Sabine Martinelli. Il félicite les nouveaux élus et les personnes souhaitant s'impliquer prochainement dans l'association, remercie la trésorière, ainsi que l'ensemble du conseil d'administration pour le travail accompli dans l'association et précise que le planning et la signature des contrats concernant les différentes manifestations de l'année 2017 seront formalisés dans les jours prochains.

La trésorière rappelle le montant des cotisations annuelles, qui est fixé à 7€ pour 2017.

Prochains RDV :

- Dimanche 5 février: Loto.
- Dimanche 5 mars: Repas « pieds paquets ».
- Samedi 8 avril: Soirée avec Pierre Lemarchal en concert

Toute l'équipe vous souhaite de passer de belles fêtes, ainsi qu'une bonne année 2017.



FOOTBALL CLUB MISON FÉMININ

La saison a débuté mi-septembre par une journée 100% filles organisée par le District des Alpes à Sisteron. Plus d'une centaine de joueuses de 5 à 14 ans et les séniors des 2 départements alpins avaient répondu présent, ce qui prouve que le football féminin est en constante progression.

Une entente féminine séniors avec le FC La Saulce a été décidée pour cette saison : très bonne ambiance au sein du groupe de 18 joueuses de 15 ans et plus.

Cette équipe se construit peu à peu avec de nombreuses nouvelles recrues qui découvrent le football.

A mi-parcours, nos footballeuses se trouvent en milieu de tableau du championnat. Elles joueront la demi-finale de la Coupe des Alpes, le samedi 11 février 2017.

Les féminines s'entraînent les mardis de 20h à 21h30 à La Saulce et les vendredis de 19h30 à 21h à Mison, avec pour éducateurs, Laurent Benso, Gérard Burle et Julien Facquez.

Les matches ont lieu les samedis après-midi. Dix équipes



féminines séniors s'affrontent cette saison au District des Alpes.

La licence est gratuite pour toutes les joueuses.

Pour info, un minibus est à disposition du club lors des matches et des entraînements.

A notre grand regret, par manque d'effectifs, tous nos petits footballeurs en herbe ont intégré le club du Laragne Sports.

Nous fêterons la 22^{ème} édition de « La Journée Nationale des Débutants » le dimanche 21 mai 2017, au stade de Mison.

CLUB 9 MÈTRES

Le club 9 mètres attire les jeunes handballeurs

Une très belle saison s'annonce pour le Club de handball 9 mètres car l'ensemble des effectifs de ses différentes catégories ne cesse d'augmenter. En moins de 14 ans, l'effectif est de trente-trois.

A ce jour, 79 enfants sont adhérents, et de nouvelles têtes continuent de venir découvrir le Club. Il reste encore quelques places, en particulier en moins de 9 ans. Le club 9 mètres voudrait compter entre 80 et 100 joueurs dans l'année.

Le travail entrepris par Lucien Rosas, entraîneur de l'ensemble des équipes, porte ses fruits. Depuis la rentrée, il intervient aussi de façon ponctuelle auprès des classes de Bevens, de Salignac, Valbelle et dernièrement Aubignosc. On peut ajouter que le bouche à oreille fonctionne bien grâce aux parents des nouveaux adhérents.

Depuis début septembre, les enfants de la vallée du Jabron, en plus d'être initiés au handball à l'école, peuvent rejoindre le club et s'entraîner le samedi après-midi à Bevens. En effet, Gérard Coutelle, maire, Sandrine Martin, représentant l'EREA, et Lucien Rosas ont signé une convention. Déjà 16 enfants de moins de 9 ans bénéficient de cette entente.

Les moins de 12 et 14 ans ont rencontré, le dimanche 9 octobre 2016, les équipes d'Oraison au gymnase des Marres à Sisteron.

Les moins de 12 ans, répartis sur deux équipes garçons et une équipe filles, se sont, quant à eux, rendus en car à Tallard le mercredi 23 novembre 2016 pour affronter celles de Serres, Laragne et Tallard.



Le club a renforcé ses moins de 14 ans : dix-huit filles et quinze garçons.

Les moins de 17 ans constituent, pour Lucien, la future équipe senior. « Ce sont des jeunes qui continuent d'acquiescer de l'expérience puisque cela fait maintenant 3, 4, voire 5 ans, que nous travaillons ensemble. Ce que j'apprécie le plus en eux, c'est leur mental, leur sens du respect, leur assiduité, leur combativité et leur envie constante d'apprendre et de progresser. Alors, à partir de là, nous pouvons envisager un bel avenir. »

Sur Mison, à partir de mars / avril (en fonction de la météo), les tournois de mini-hand (moins de 9 et moins de 12 ans) reprendront au city-stade puisque Robert Gay, maire, témoigne d'un soutien inconditionnel envers le Club depuis sa création en 2011. Merci, Robert !

Le dimanche 11 décembre 2016, les moins de 14, ainsi que les moins de 12 et de 9 ans, ont rencontré les équipes d'Oraison au Gymnase du Lycée de Sisteron, et le vendredi 16 décembre 2016, les moins de 17 ans sont allés à Oraison.

Contact : 04 92 62 25 37 (Christiane) - neuf.m@sfr.fr
facebook : Neuf Mètres Hand - www.9-mètres

Horaires d'accueil de la mairie

Nous vous accueillons :

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h et de 16h à 19h
- le mercredi de 8h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 8h à 12h.

Téléphone : 04 92 62 21 17 - Fax : 04 92 62 24 70

mail : mairie.mison@wanadoo.fr

site officiel : www.mairiedemison.fr

Horaires d'accueil de l'Agence Postale Communale (APC)

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45

Téléphone : 04 92 32 24 37

Inscriptions cantine, tickets périscolaire et garderie

Les inscriptions à la cantine, se font dorénavant uniquement à l'Agence Postale Communale aux heures d'ouverture ci-dessus pour la semaine S+3. En aucun cas, l'agent de l'APC ne fera d'inscription par demande au téléphone, ni de sa propre initiative.

En cas d'empêchement de dernière minute **pour maladie exclusivement**, merci de **contacter de 8 h 15 à 8 h 30** Ariane ou Valérie à l'APC. (certificat médical obligatoire).

L'achat des tickets pour le périscolaire, et la garderie du mercredi après-midi se font également à l'APC.

Le contrat de livraison de repas pour la cantine a été renouvelé. Le coût d'un repas facturé à la mairie est de 5,75€ TTC, hors pain et frais de fonctionnement.

De ce fait, à compter du 1^{er} janvier, le prix du repas sera fixé à 5,00€ pour les enfants, et 6,00€ pour les adultes.

Permanences

Assistante sociale : La permanence de l'assistante sociale dans les locaux de la mairie de Mison a lieu tous les quatrièmes mercredis du mois.

Pour toute information complémentaire et prise de rendez-vous, s'adresser au Centre médico-social de Sisteron - Tel : 04 92 61 06 92

Permanence MSA : tous les jeudis de 14h à 17h, salle de permanence sous les arcades à Sisteron.

Déchetterie

La déchetterie de Ribiers vous accueille pour déposer gratuitement vos déchets et encombrants du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h. Tel : 04 92 62 24 65.

Accueil Collectif pour Mineurs (ACM)

L'espace jeunes « Le Refuge » accueille les ados le mercredi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 19h30. Adhésion : 6€ pour l'année.

L'ACM reçoit également les enfants le mercredi de 12h15 à 17h30 : 5 € la demi-journée.

Pour les vacances de février, la 1^{ère} semaine complète sera réservée aux enfants et la 2^{ème} semaine est réservée aux ados pour un séjour au ski. Inscriptions 3 semaines avant les vacances, au centre ou pour plus de renseignements : acm.mison04@gmail.com

Nous vous conseillons de consulter le programme des activités directement au centre.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h30, 11h30 à 12h15 et de 16h30 à 18h30, le mercredi de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h15.

Tarifs : 10 € la carte 12h ; 27,50 € le ticket mois et 9,20 € le ticket semaine.

Paiement de l'eau

Si vous désirez payer vos redevances par prélèvement, vous devrez vous présenter, au plus tôt en mairie, pour remplir un formulaire, muni d'un RIB.

Paiement des ordures ménagères

Si vous désirez payer vos redevances par prélèvement, vous devrez déposer un formulaire auprès des services de la communauté des communes, place de la République, à Sisteron. (N'oubliez pas de vous munir d'un RIB).

Recensement militaire

Jeunes gens, pensez à vous faire recenser en mairie dans le mois qui suit votre 16^{ème} anniversaire. Une attestation, à conserver, vous sera délivrée. Elle vous sera demandée, par exemple, lors de votre inscription au permis de conduire.

Inscriptions sur les listes électorales

Dernière minute : Vous avez eu 18 ans, ou vous les aurez avant le 1^{er} mars 2017, ou vous êtes nouveaux résidents sur Mison : pensez à demander votre inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

N'oubliez pas de vous munir des pièces suivantes : carte d'identité, livret de famille, attestation de domicile.

Elections

Les élections présidentielles auront lieu les 23 avril et 7 mai 2017.

Les élections législatives auront lieu les 11 et 18 juin.

Directeur de la publication : Robert GAY - Rédaction : Commission de la communication et de la vie associative
Enregistrement récépissé n° 268 du 22/01/2009

Crédits photos : Mairie de Mison et associations - Conception-impression : Imprimerie Nouvelle - Sisteron

